

Délibération N°2026.002 LE 22 MARS 2026 A 10H00

**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-six, le 22 mars à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M, en suite de convocation en date du 17 mars 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : M. Anthony LENGLET, Mme Corinne LEFRANC, M. Maxime GOUBET, Mme Pascale BINET, M. Maxime BOUTIFLAT, Mme Marie MAFRANS, M. Teddy LABBENS, Mme Julie VERLEENE, M. Nicolas FROMENT, Mme Apolline MARETTE, M. Benoît LIENARD, Mme Charline SCAILLIEREZ, M. Gaëtan AMEELE, Mme Dominique KOLACZYK, M. Georges LAMBECQ

est désigné secrétaire de séance : Mme Apolline MARETTE

Objet : Création des postes d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-2-1

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que le conseil municipal compte 15 membres.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, décide à 12 voix POUR et 3 ABSTENTION la création de 4 postes d'adjoints.

Ainsi délibéré et signé après lecture

PRÉFECTURE DU PAS DE CALAIS
Direction de la citoyenneté
et de la légalité

31 MARS 2026

ARRIVÉE

Le Maire,



The image shows a blue ink signature of the Mayor over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'ATHIES' at the top, a central emblem, and '62223 (Pas-de-Calais)' at the bottom.

Le secrétaire de séance



The image shows a blue ink signature of the Secretary of the Meeting.